Nom : Gay

Prénoms : Pierre Surnom :

Numéro matricule du recrutement : 953

Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.

Né le 30 novembre 1884, à Tréteau canton de Jaligny, département de l'Allier, résidant à Tréteau, canton de Jaligny, département de l'Allier, profession de cultivateur fils de François et de Luminet Anne, domiciliés à Tréteau, canton de Jaligny, département de l'Allier

N° 73 de tirage dans le canton de Jaligny

SIGNALEMENT.

Cheveux et, sourcils chatains, yeux bleus, front ordinaire, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage ovale.

Taille : 1 m. 64 cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1). 3 militaire (2).

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

(Indiquer la nature des dispenses.)

Boy

Compris dans la 1e partie de la liste du recrutement cantonal (____ e portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Dans l'armée active.

Incorporé à compter du 10 8bre 1905, arrivé au corps le dit jour N° Mle 2556

Devenu postérieurement à son incorporation dispensé art 21 (aîné de sept enfants)

Certificat de bonne conduite accordé

Passé dans la disponibilité de l'armée active le 18 septembre 1906.

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Rappelé à l'activité par décret de mobilisation générale du 1er aout 1914. Arrivé au corps le 4 aout 1914. Décédé* le 4 décembre 1914 à Vingré (Aisne) Avis ministériel en date du 11 janv. 1915 N° 4879 AM

Campagne contre l'allemagne du 4 aout 1914 au 4 décembre 1914

* passé par les armes (voir au dossier individuel)

A accompli une 1re période d'exercices dans le 10e Régiment de Chasseurs du 19 Octobre au 15 Novembre 1908

A accompli une 2e période d'exercices dans l 98e Rt. d'infanterie du 13 au 29 MAI 1912

Passé dans l'armée territoriale le

Numéro au contrôle spécial du recrutement. 61 ~~353~~ 034

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

A accompli une période d'exercices dans l du au

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le

Libéré du service militaire le

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

Dans l'armée active. 4e Régt de Chasseurs

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. ~~Regt de Cavalerie Légère de Moulins~~ Regt d'Infanterie de Roanne

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. Décédé

NUMÉRO au répertoire du corps. 06902 017476

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES

PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile ou R résidence.

Ts m. reçue

ÉPOQUE

À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
	1e 8bre 1908	1e 8bre 1918	1e 8bre 1924	1e 8bre 1930

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889.
(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : *exercé* ou *non exercé*. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
(3) Pour les hommes compris dans la 5e partie de la liste, l'indication à porter est : *Ajourné*.
Pour ceux compris dans la 6e partie de la liste, l'indication à porter est : *Service auxiliaire*.
Pour ceux compris dans la 7e partie de la liste, l'indication à porter est : *Mis à la disposition du Ministre de la Marine*. (Art. 4 de la loi.)

Guerre. — Registre matricule. — 232-89-1904. [4194]